

Objectifs pédagogiques :

- Renforcer le dialogue social et la cohésion d'équipe
- Connaitre les attributions de réclamations (anciennement Délégués du Personnel)
- Connaitre les attributions économiques et professionnelles (anciennement Comité d'Entreprise)
 - Attribution économiques, fonctionnement des consultations
 - Attributions sociales et culturelles

Programme de formation

Moyens Pédagogiques :

Exposé, feed-back, vidéo, travaux de groupe

Durée :

3 jours, soit 21h00 de formation

Nombre de stagiaires :

04 à 12 participants maximum

Public concerné :

Cette formation est destinée aux élus des nouveaux CSE

Recommandée en début de Mandat

Prérequis :

Aucun

Evaluation des connaissances acquises :

Formative, Quizz, jeux de rôles, analyse points ODJ,

Document délivré en fin de formation :

Remise d'une attestation de présence à la formation et de validation des acquis

Introduction

Le mandat d'élus représentant du personnel

Un élu ça sert à quoi ?

Les enjeux sociétaux

La composition du comité social et économique

Le fonctionnement du CSE

Les prérogatives issues du Code du Travail

- Incarner son rôle d'élus
 - Connaitre le rôle des membres du « bureau » : Secrétaire, Trésorier...
 - Connaitre le rôle du Président

L'organisation des travaux de l'instance : Qui, quand, comment ?

Les réunions plénières :

- Objets des réunions
- Ordre du jour
- Notes écrites des réclamations
- Déroulement des réunions.
- Procès-verbal,
- Distinguer la discrétion professionnelle et la confidentialité des échanges

Les réunions préparatoires et organisation des travaux de l'instance : fonctionnement interne (pratique)

Informations et consultations : cadre légal

- La base de données unique (BDU / BDES) : identifier les champs de consultations et les thématiques
- Déroulement d'une consultation.
- L'obligation de confidentialité des élus.
- Les avis, les votes et résolutions
- Les experts (les règles de prise en charges par le CSE)
- Le droit d'alerte économique

Formation du Comité Social et Economique

Le règlement intérieur : Forme et fond (MAJ à partir de RI précédent)

Moyens et ressources du CSE

- Le budget de fonctionnement.
- Le budget des ASC.
- La fongibilité des budgets et les restrictions
- Les heures de délégations
- Les déplacements
- Le local et droit d'affichage
- La protection juridique et les assurances CSE

Les attributions de réclamations (anciennement DP) ou comment agir ?

- Les missions principales concernant les réclamations des salariés ou l'assistance des salariés

Missions économiques du Comité

- Les consultations économiques et professionnelles du Comité.

Les activités sociales et culturelles

- La notion d'Activité Sociale et Culturelle : définition jurisprudentielle.
- Le monopole de la gestion des ASC et les risques de discrimination.

La responsabilité du CSE (personne morale)

Conclusion et synthèse

Conseil